



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 4 juillet, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 30 juin 2023.

**Présents** : Marc FLEURY, Pierre-Damien GALENE, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Serge TICHKIEWITCH.

**Absent excusé** : Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA donne pouvoir à Pascal GINOLLIN, Céline ROCH EUVRARD donne pouvoir Jérôme GINOLLIN

**Absent** : /

**Secrétaire de séance** : Pascal GINOLLIN

**Assistent à la réunion** : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrage exprimés : 9
Votes pour : 9
Votes contre : 0
Blancs : 0
Abstentions : 0

### OBJET : Tarifs location 4 été 2023 :

Modification de la délibération n° 2022-033 en date du 6 décembre 2022.

Le Maire propose :

- de permettre à la commune de louer en direct le chateau n°4 à un saisonnier de la commune pour l'été 2023
- d'appliquer le tarif de 200.00 € charges comprises par mois .

Le conseil municipal :

- décide de louer en direct le Chateau n°4 à un saisonnier de la commune pour l'été 2023
- décide d'appliquer le tarif de 200.00 € charges comprises par mois.

Fait et délibéré, les jours, mois, an ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH.

